

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

Date de la convocation et publication : 29 juin 2021

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BOLLEAU Bernard, BRUTSAERT Gwenaëlle, CHEMINADE Monique, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, POUPARD Benoit,

Pouvoirs : DRON Rachel a donné pouvoir à MARCHAL Sylvain -
MÉMAIN Martine a donné pouvoir à CHEMINADE Monique

Excusé : RINJONNEAU Éric

Absent : VIOLLEAU Christophe

ORDRE DU JOUR

- Travaux à l'église : décisions modificatives au budget 2021 pour la tranche optionnelle
- Défense Extérieure Contre l'Incendie : nouveau plan de financement à adopter
- Présentation du bulletin d'informations n° 5
- Questions et informations diverses

Gwenaëlle BRUTSAERT est nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 30

Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 1^{er} juin 2021

1. Travaux à l'église - décisions modificatives au budget pour la tranche optionnelle

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu l'arrêté d'attribution de la DRAC pour les travaux de la tranche n° 3 de restauration de l'église pour un montant de 62 826.24 € (soit 25 % du coût du projet).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité d'inscrire cette somme au budget 2021 par décision modificative :

Section investissement

Opération 101 EGLISE	Dépenses et Recettes	62 826.24 €
----------------------	----------------------	-------------

2. Défense extérieure contre l'Incendie : nouveau plan de financement à adopter

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par décision en date du 06 octobre 2020 le Conseil Municipal a adopté le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie et a décidé de réaliser ces travaux en une seule tranche sur l'année 2021.

Suite à la difficulté de trouver un terrain à La Pointe pour l'installation de la bâche incendie, Monsieur le Maire propose de reporter ce point en 2022 et d'adopter le nouveau projet de financement pour ces travaux qui s'élèvent désormais à 103 309 € pour 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de reporter l'installation de la bâche incendie à La Pointe et d'adopter le nouveau coût des travaux pour 2021 qui s'élève désormais à 103 309 € hors taxes
- d'adopter le nouveau plan de financement pour ces travaux qui sera le suivant :

Etat au titre de la DETR	(sollicité)	51 654 €
Conseil Départemental	(acquis)	30 993 €
Fonds propres de la Commune		20 662 €

3. Présentation du bulletin d'informations n° 5

Approbation du bulletin d'informations par le Conseil Municipal

Pliage et attribution des secteurs mercredi 7 juillet.

Distribution entre mercredi et vendredi.

Questions et informations diverses

- Point sur les travaux DECI : 6 bâches incendies seront mises en place d'ici septembre
- Point sur les travaux de voirie : Les travaux sur les chemins : Le Champ Pelé et le Cluzeau vont commencer très prochainement - Réunion de début de chantier mardi 06 juillet
- Point sur les travaux de l'église : lancement de la 3^{ème} tranche de travaux pour la restauration extérieure de l'église
- Info sur le véhicule communal : le véhicule Citroën est hors service
Le remplacement de ce véhicule prévu en 2022 doit être avancé à 2021. 2 devis ont été reçus en mairie
- Repas du 13 juillet et feu d'artifice
- Repas des aînés : décision de fixer la date au dimanche 05 septembre 2021
- Vendredi 16 juillet – Loto organisé par le comité des fêtes
- Info sur la reprise du club de foot
- 23-24 juillet : Beaufiest'YVal au Centre Aéré
- 20 au 22 août : compétition équestre nationale de sauts d'obstacles
- 28 août : Championnat de ligue Nouvelle-Aquitaine de pit-bike
- 12 septembre : championnat de France side-car masculin et féminin
- 19 septembre : moules/entrecôte organisé par le comité des fêtes
- Mardi 7 septembre : venue au conseil municipal du Capitaine Maréchal (SDIS) pour donner quelques chiffres sur les effectifs et les interventions.
- La ville de Saintes nous a fait don de cadres d'illumination de Noël.
- Question de Mme Cheminade sur les containers à ordures ménagères : sa voisine demande si les poubelles peuvent être sécurisées contre les rafales de vent.
Un réaménagement est prévu suite à la nouvelle technique de récupération des déchets qui va être mise en place par Cyclad.
- Question de Julien Herpin : l'activité de la salle municipale a-t-elle repris ? oui, nous établirons un planning début septembre

Séance levée à 21h55